



8 Rappels

pour des éco-chantiers


pollution des sols



- Ne pas stocker des hydrocarbures sur les chantiers sans cuves de rétention
- Ne pas utiliser des matériaux non inertes ou non adaptés comme remblais



- Favoriser le stockage sur rétention
- Réduire les possibilités d'infiltration de polluants



respect de la faune et de la flore




- Ne pas circuler avec des engins près des arbres
- Ne pas déposer des matériaux à proximité des troncs d'arbres




- Prévoir une sensibilisation du personnel à la préservation de la faune et de la flore
- Prendre toutes les précautions utiles pour ne pas endommager le milieu naturel
- Localiser les installations de chantier et les pistes d'accès en dehors des zones sensibles








réduction des nuisances sonores



- Ne pas circuler avec des engins de chantier en dehors des itinéraires et des emprises fixées
- Ne pas travailler en période nocturne lorsque cela est possible



- Informer les riverains sur les conditions de déroulement du chantier et sur les opérations particulièrement bruyantes
- Organiser le chantier de façon à limiter les équipements générant du bruit et des vibrations à proximité des habitations ou des voies d'accès

propreté du chantier



- Délimiter de manière visible le chantier (ex. palissades, signalisation routière...)
- Nettoyer les roues des camions avant de sortir du chantier




préservation de la qualité de l'air




- Ne pas procéder au déchargement des camions sans précaution
- Ne pas effectuer de transferts de matériaux sans protection en particulier lorsque la météo est mauvaise



- Prévoir un arrosage du sol, dès l'apparition des poussières
- Assurer la maintenance et l'entretien des camions et des engins
- Adapter les localisations aux vents dominants et à la sensibilité du voisinage
- Favoriser la conduite souple ou éco-conduite





patrimoine culturel



- En cas de découvertes archéologiques, ne pas déplacer les vestiges
- Ne pas recouvrir les découvertes de matériaux inertes




- Arrêter immédiatement les travaux dans la zone de découvertes archéologiques
- Créer un périmètre de sécurité autour des vestiges
- Prévenir immédiatement le maître d'ouvrage de la découverte






tri et recyclage des déchets




- Ne pas stocker les déchets de façon inorganisée sur le chantier
- Ne pas brûler les déchets sur le chantier



- Réduire la production de déchets à la source
- Rechercher à proximité du chantier les filières de valorisation et à défaut éliminer les déchets
- Mettre en place un « ambassadeur du tri »
- Assurer la traçabilité des déchets de chantier

protection de l'eau




- Ne pas rejeter les eaux usées du chantier dans des cours d'eau
- Ne pas stocker des produits polluants à proximité des cours d'eau



- Implanter les stockages à distance des milieux aquatiques
- Limiter les opérations générant de la poussière à proximité d'une surface d'eau
- Créer un éventuel bassin de décantation des eaux de ruissellement





Toute utilisation, totale ou partielle de cette publication, à des fins autres qu'un usage privé, est interdite sans l'autorisation expresse et préalable de la FNTP. Toute utilisation autorisée de cette publication devra mentionner sa source.